



HAL
open science

Droit naturel, morale rationnelle et origine de l'économie politique: l'exemple de Locke

Claude Roche

► **To cite this version:**

Claude Roche. Droit naturel, morale rationnelle et origine de l'économie politique: l'exemple de Locke. 2014. halshs-01140708

HAL Id: halshs-01140708

<https://shs.hal.science/halshs-01140708v1>

Preprint submitted on 9 Apr 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

C ROCHE – LIP - Ucl

Droit naturel, morale rationnelle et origine de l'économie politique : l'exemple de Locke

L'économie, en tant que discipline a toujours accordé de l'importance à la compréhension de son origine. Il s'en est même formé au cours du XXème une vision dominante, qui la présente comme une *construction conceptuelle* et qui culminerait dans ce qu'on appelle l'économie politique classique.

Il s'agit cependant d'une vision paradoxale qui a nié tout rapport organique entre cette construction et la philosophie politique dont elle était pourtant issue ; et nous pointons surtout le « droit naturel moderne » au sens de Strauss [2008], car il a été la matrice de nos institutions. Ce paradoxe est souvent assumé pour des raisons d'épistémologie. On considère à l'instar de Schumpeter [1983] que même élaborés à l'intérieur d'un discours philosophique, les concepts de l'économie pourraient être abstraits de leur contexte : il y aurait une histoire autonome de « l'analyse économique ».

Le droit naturel et les institutions financières

Or il s'agit d'une erreur : en effet ce qui caractérise ce « droit naturel moderne » est son caractère rationnel. Cela veut dire que l'on cherche à convaincre un lecteur réputé rationnel – et donc à démontrer – des thèses qui alors apparaissent à la fois globales (« interdisciplinaires ») et contextuelles, déterminées par ce statut de discussion. Mais dans ce cas, il n'est pas possible d'abstraire une notion – le travail par exemple - sans en changer le sens et celui des propositions qu'elle illustre.

La thèse que nous défendons est alors celle-là : qu'en procédant de la sorte on a occulté le sens du premier libéralisme économique – qu'on dira « whig » pour simplifier - en le coupant de son enjeu d'ordre institutionnel : précisément de la construction des Institutions financières. Et derrière cet enjeu c'est la question de la finalité du marché que nous voulons pointer, et au-delà l'idée d'intérêt général.

Nous tiendrons ce débat dans le seul cas de Locke, car il renvoie à une discussion récente menée dans l'univers de la philosophie politique et où cette question d'épistémologie a été fortement discutée. On pourra voir presque à l'œil nu la substitution de sens à laquelle des partis pris de ce type ont pu conduire. C'est la structure de notre argumentation que l'on résume ici.

Monnaie, propriété et régulation financière chez Locke

On a longtemps considéré que Locke était fondateur du libéralisme, car il aurait défendu le droit naturel à la propriété, en en faisant de facto un droit constitutionnel. Mais il est moins connu que cette appréciation, purement juridique, repose sur une ambiguïté qui ne peut se lever qu'en termes économiques : car l'argument de cette théorie s'appuie sur la monnaie. En effet Locke soutient que le droit naturel à la propriété est limité à la seule consommation : c'est le célèbre 'lockean proviso' qui rend illégitime une propriété non travaillée. Et c'est l'introduction de la monnaie qui justifie de dépasser cette limite, car elle permet d'épargner en valeur un surplus consommé par d'autres (ses acquéreurs).

Evidemment la question qui se pose est celle du sens de cette monnaie, mais ce sens n'est pas vierge de la méthode prêtée à Locke. Car si on en fait une lecture empiriste, comme le soutiennent Laslett [1960] ou Dunn[1991], cette monnaie aura le sens que la pensée de son époque lui attribuait : de facto le mercantilisme monétaire. Or Locke

présente la monnaie d'une façon tout-à-fait innovante pour son époque, en posant l'existence d'une convention de valeur portant sur le métal et qui devient gage de la monnaie. En fait il s'agissait d'une (re)définition de la monnaie destinée à légitimer la transaction à partir de la fonction financière de la monnaie (ici le jeu de l'épargne et de l'accumulation du capital). Mais au-delà, ce passage acquérait une dimension institutionnelle, puisqu'il s'agit de la première formulation de ce qu'on appellera 'la politique d'étalon or' (que Locke justifiera d'ailleurs dans ses »further considerations »).

Partant de là on peut comprendre ce qui s'est joué avec la théorie économique Locke et ce sera notre deuxième temps

Car on retrouve chez les économistes la même incompréhension de la monnaie chez Locke, et pour les mêmes raisons [Hekscher- 1955]. Débarrassée de son ancrage philosophique, c'est-à-dire lue comme une théorie empirique, la théorie de Locke apparaît effectivement comme réductible à ce fameux fétichisme dont Smith l'a accusé. Et l'on ne compte plus les historiens qui suivront Smith sur ce point

Mais se tromper sur la monnaie, pour une théorie économique, aura de lourdes conséquences. Car on rappellera que la théorie de Locke est avant tout financière, puisqu'il a voulu fonder l'idée de régulation financière« Banks need regulation » [SC-103] Et on en montrera la cohérence de la construction théorique. Mais comment le comprendre si on se trompe sur le sens de son concept de monnaie ? En fait, on le verra avec Foucault [1966], l'idée même d'un système financier est totalement incompréhensible à partir de la monnaie mercantiliste (cette vision étant incapable de porter l'idée de fonctions monétaires) : à fortiori la théorie de Locke. Et ce n'est pas un hasard si Locke est encore aujourd'hui l'objet de grandes confusions. Ce n'est pas Locke (Schumpeter, Marx[1977]), mais la méthode de ses lecteurs modernes qu'il faut incriminer.

Ce n'est donc pas une mince erreur que l'on a faite ici. Car derrière cette erreur apparemment 'technique' c'est aussi son enjeu d'ordre institutionnel que l'on manquait : le fait qu'elle servira de support à la création de la Banque d'Angleterre. Et il serait facile de voir chez Ricardo la même préoccupation d'ordre institutionnel.

Réévaluer le sens du libéralisme économique

Evidemment il est bien tard pour rectifier une telle erreur. Car c'est l'image même du libéralisme qui est touchée dans cette discussion et la reconstruction strictement individualiste que le XXème siècle a voulu en donner. Que la pensée de Locke soit encore aujourd'hui en question est le symptôme que le débat n'est pas clos. Heureusement.

983

Principes de la Bibliographie

Les textes de Locke sur lesquels on s'appuiera dans cette présentation sont suivants

* / J Locke – early writings – in Kelly – Locke on money – Deux tomes - 664 p – Clarendon press –Oxford – 1991

* / J Locke - several papers relating to money, interest and trade, – London Churchill -- 1696;

* Some considerations upon lowering the interest of money and raising the value of money , further considerations on the value of money,

* short observations on a printed paper intituled : for encouraging the coining siver money in England and keeping it

* further considerations concerning raising the value of money..

* / J Locke – F Lessay : 1er Traité de Gouvernement Civil- PUF - 1998

* / J Locke - two treatises critical edition – Préface de P Laslett - Cambridge University press 60

* / J Locke - Essai Philosophique concernant l'entendement humain - Traduction Coste - Paris - VRIN (fac

similé) 1973 - 627 pages

*/ E. S. de Beer – The correspondance of J Locke – University press Oxford -8 vol - 1979

Bibliographie relative à cette présentation

*/ M Blaug- the later mercantilist – Child and Locke -Aldershot - 1991

*/ A F Chalk – Natural law and the rise of economic individualism in England – Journal of political economy – 1951 (59)

*/ J Dunn - La pensée politique de J Locke - Puf 1991

*/ E Hekscher - Mercantilism - Translation M. Shapiro - Deuxième tome - London- Allen and Unwinn - 1955 –

*/ M Foucault – Les mots et les choses M Foucault - Les mots et les choses-Paris- Gallimard - 1966 –

*/P Laslett – J Locke, the great recoinage and the origins of the board of trade ; 1695-1698 in the williams and mary quaterly – Vol14 (3) 1957

*/ P Laslett - Préface à J Locke : « two treatises critical edition » – Cambridge University press 1960

*/ K Marx - Le capital - In Marx - Oeuvres Economie - Tome premier - Traduction M. Rubel et L. Evrard -Paris - la Pléiade NRF 1977 - 1538 pages

*/ K Marx – Théories sur la plus value - Tome premier - traduction sous la direction de G. Badia - Paris - Editions sociales - 1976 - 2017 pages

*/ D Ricardo - Projet d'établissement d'une Banque Nationale -(1824) - in Andréades - Histoire de la Banque d'Angleterre – Op. Cit.

*/ T Rogers – The 9 first years of the bank of england – Oxford – Clarendon - fac simulé 2001

*/JA Schumpeter - Histoire de l'analyse économique - Tome premier : l'âge des fondateurs – tome second : traduction sous la direction de J. C. Casanova - Paris - NRF Gallimard - 1983 - 514 pages

*/ L Strauss – Droit Naturel et Histoire – Paris – champs – 2008